



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bilan du Mois de l'eau 2025 : Associations de lacs et citoyens au service de la protection de l'eau

Mont-Laurier, le 30 juillet 2025 – Dans le cadre du Mois de l'eau 2025, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) organisait une activité partage / réseautage des organismes et citoyens pour la protection de l'eau, le « pique-nique *Écho des Lacs* ». Le COBALI a réuni, le 22 juin dernier, des citoyens engagés et des associations de lacs passionnées autour d'un objectif commun : protéger nos précieuses ressources en eau. Les participants se sont réunis à la plage municipale de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles pour discuter librement de leurs projets en cours et de leurs réalisations.

L'activité visait à rassembler et offrir une tribune aux organisations et citoyens intéressés par la protection de l'eau, en plus de sensibiliser la population locale. Le but premier étant le réseautage et le partage d'expériences ainsi que la valorisation des nombreux efforts de protection de l'eau qui sont en branle dans la région. L'événement a permis de belles rencontres et des échanges conviviaux entre passionnés autour d'un diner pizza.

Quelques petites entrevues ont été réalisées sur une base volontaire auprès de deux associations de lacs présentes sur place afin de partager sous forme de courte vidéo les détails des projets qui sont mis de l'avant. Les enregistrements sont disponibles sur les réseaux sociaux du COBALI ou en ligne au : www.cobali.org/meau2025.

Le COBALI tient à remercier les nombreux participants :

- L'Association de protection du Lac-des-Îles
- L'Association pour la protection du lac Mallonne
- L'Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf
- L'Association des riverains du lac Rochon
- L'Association des propriétaires du lac aux Bouleaux
- L'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces
- Les conseillères municipales de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Danielle Joly et Nathalie Turgeon
- La romancière Francine Ouellette

- Deux citoyens engagés activement au sein du COBALI

24 personnes étaient présentes à l'activité afin de réseauter et de partager leurs expériences quant à la protection des plans d'eau dans la région.

À propos du Mois de l'eau

Depuis 2017, le mois de juin est consacré à des activités mettant en valeur l'eau, lesquelles sont organisées par les organismes de bassins versants tels que le COBALI. Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale qui vise à sensibiliser les citoyennes et citoyens du Québec sur les enjeux concernant l'eau en mettant de l'avant les bonnes pratiques et usages pour la protection de la ressource. Cette année, la thématique est la suivante : « la pollution et la qualité de l'eau ».

Les organismes de bassin versant (OBV) et les tables de concertation régionales (TCR) sont les organismes désignés par le Gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Le ROBQ est le regroupement des organismes de bassin versant reconnus par le gouvernement du Québec.

Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale prévue dans le Plan d'action 2018-2030 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

SOURCE : **Benoit Gauthier**, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422 - poste 4



Le COBALI, des associations de lacs de la région et des citoyens engagés lors du « pique-nique *Écho des Lacs* » du 22 juin dernier à la plage municipale de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.



Marie Lagrandeur, chargée de projets au COBALI qui convie les participants à l'activité de réseautage.



Un kiosque de sensibilisation animé par Frédérique Lefebvre, chargée de projets au COBALI.